



Le **bâti** comme

composante de la forme urbaine

Maulde

Phase 1 : secteur de la Campagne Habitée

Niveau 2

▶▶▶ Diagnostic raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escaut



avec le soutien financier de :



> Objectifs du diagnostic raisonné

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut correspond au premier axe d'action du Programme de préservation et de valorisation du patrimoine bâti élaboré en partenariat entre le Parc, la DRAC Nord-Pas-de-Calais et le CAUE du Nord. Celui-ci correspond au volet « connaissance » du programme et est complémentaire du deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets.

Le diagnostic raisonné a pour but d'améliorer la connaissance du patrimoine bâti sur la campagne habitée afin de pouvoir :

- > définir ses caractéristiques majeures
- > cibler les priorités d'action
- > alimenter l'élaboration d'outils de communication
- > compléter les connaissances techniques nécessaires aux actions de restauration ou autres interventions de conseil.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en trois niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- > niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage
- > **niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine**
- > niveau 3 : le patrimoine bâti comme élément architectural

Date : Octobre 2005

Chargés de mission :

Anne Braquet
Christophe Rouvres
Caroline Delmarle
Damien Le Franc

> Objectifs du niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine

Ce cahier communal s'intègre dans le niveau 2 de la démarche d'inventaire raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escaut.

Ce niveau d'étude propose d'aborder l'organisation du bâti au regard de sa répartition, sa forme, sa densité, ses fonctions, ses rapports bâtis / non bâtis... mais également de rechercher les caractères communs aux formes bâties, mettre en évidence leurs particularités et faire émerger des enjeux et des orientations en matière d'évolution urbaine.

Le cahier fait, à ce titre, partie d'un ensemble regroupant :

- > Dix cahiers communaux
- > Un document de synthèse, basé sur une comparaison des différentes analyses communales, qui permet d'identifier les tendances générales en terme d'enjeux et d'orientations pour l'évolution urbaine du secteur ainsi que de mettre en évidence les phénomènes urbains particuliers.

Avertissement : Certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évolué depuis la date d'observation.



Association soutenue par le Conseil Général du Nord

Dossier n° 20010072 CAUE du Nord 98 rue des Stations - 59000 Lille - tél 03 20 57 67 67 - fax 03 20 30 93 40 - email caue59@caue59.asso.fr - site internet www.caue59.asso.fr

p 4 à 7

Présentation

> Situation et ensemble bâti

> Caractéristiques générales et morphologie

p 8 à 10

Les ambiances paysagères bâties

> Situation et définition

p 12 à 23

Les sous-ensembles bâtis

> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

p 26

Informations générales

Plan de présentation

Maulde



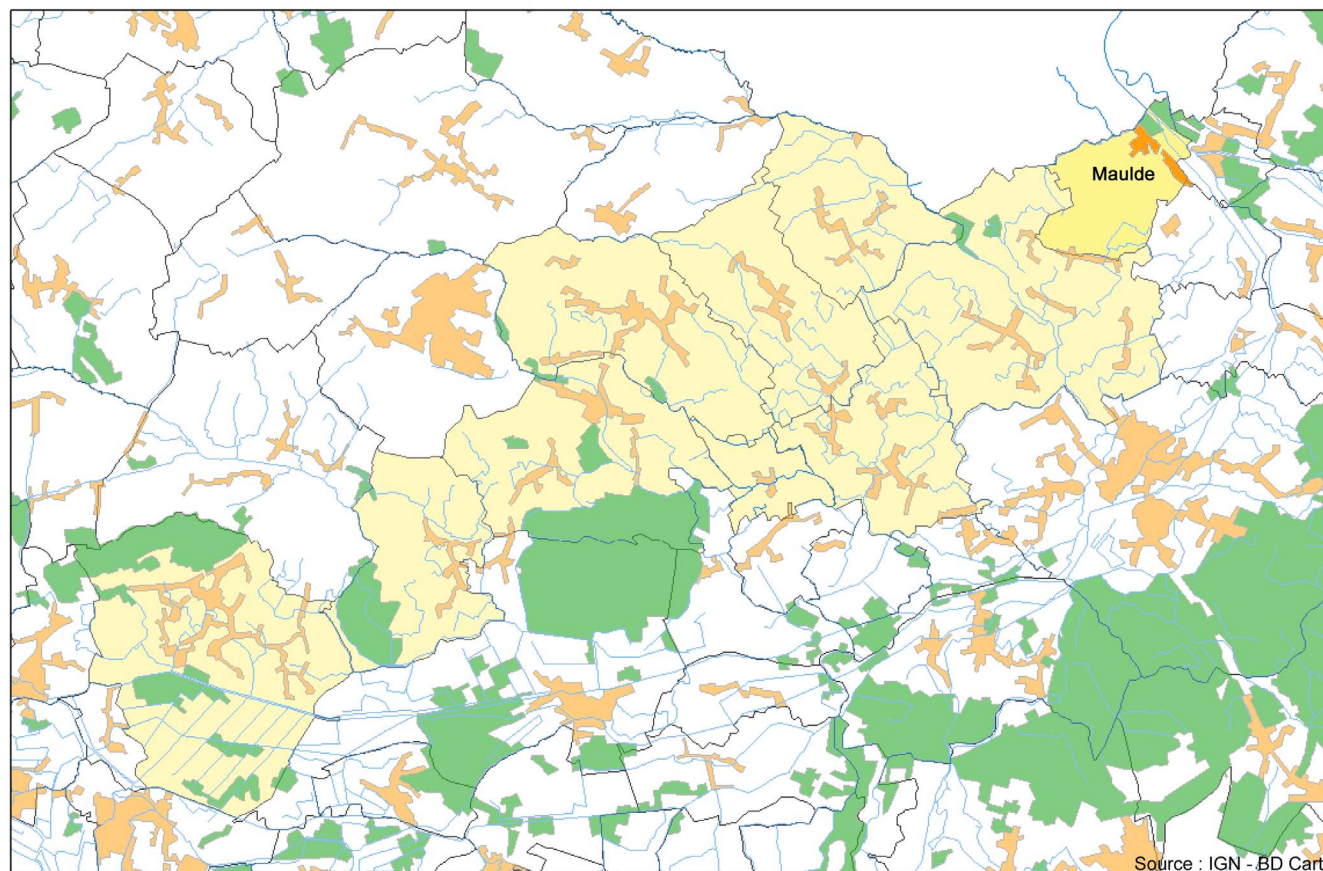
> Situation

La campagne habitée dans le parc



Ces cartes permettent de replacer la campagne habitée (notre secteur d'étude) par rapport au territoire du Parc Naturel Régional, et plus particulièrement la commune de Maulde au sein de cette campagne habitée.

Maulde dans la campagne habitée

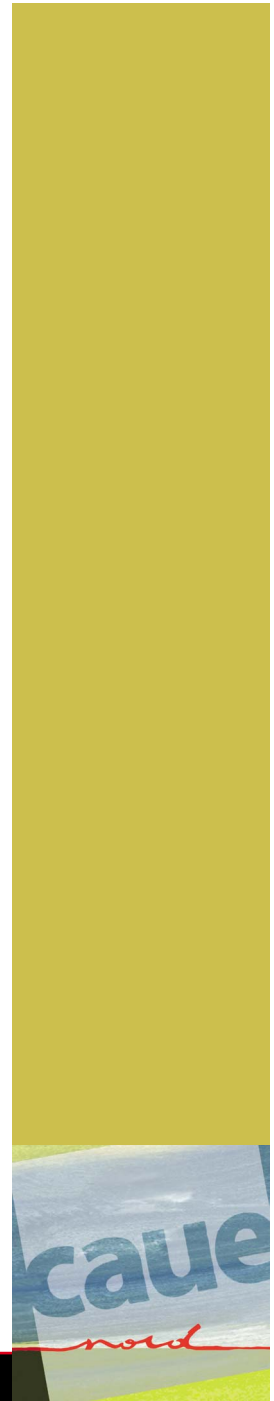
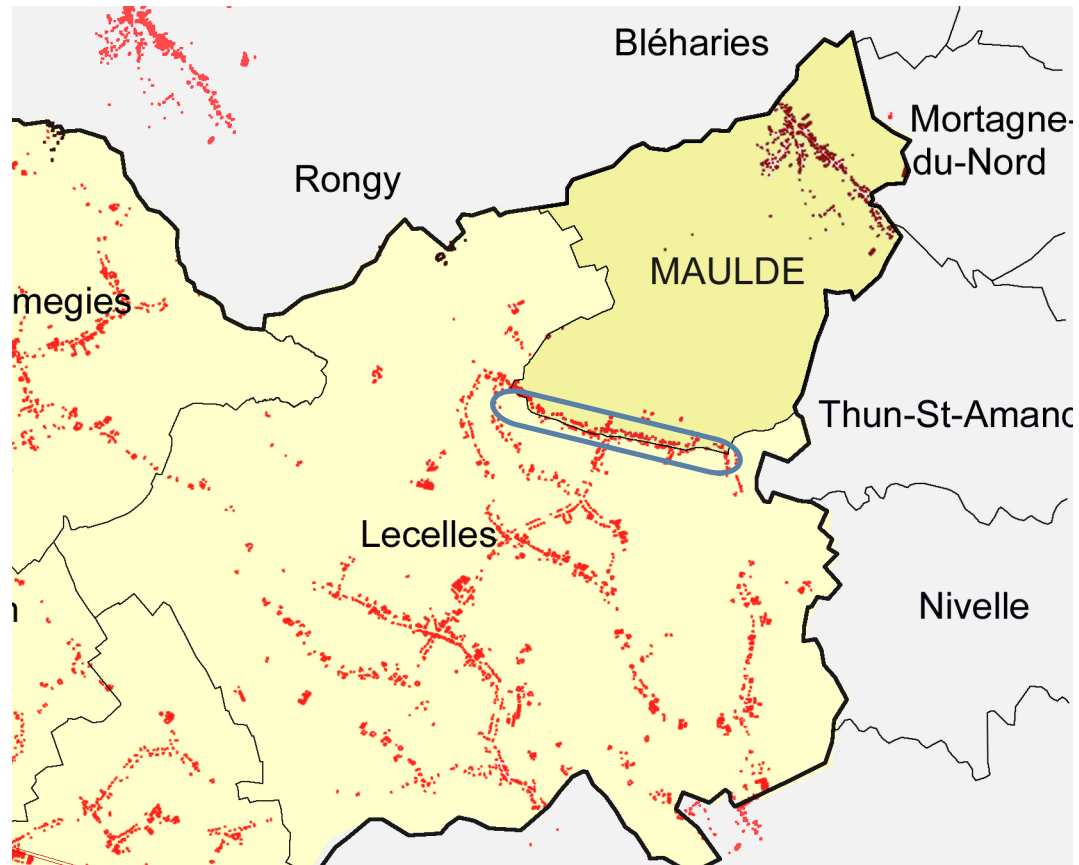


> L'ensemble bâti

Sur les bases du découpage communal, nous définissons ici l'ensemble bâti sur la commune de Maulde. Il s'agit ici de bien identifier un ensemble bâti cohérent. Ainsi les limites administratives sont parfois dépassées afin d'appréhender et d'assurer la cohérence des continuités bâties existantes ainsi que celle des étapes suivantes de l'analyse.

Dans le cas de Maulde, on observe que :

- les constructions situées au sud-ouest, le long de la rue de Chorette, sont retirées du périmètre d'étude communal, dans la mesure où elles font partie de la continuité urbaine de Lecelles.



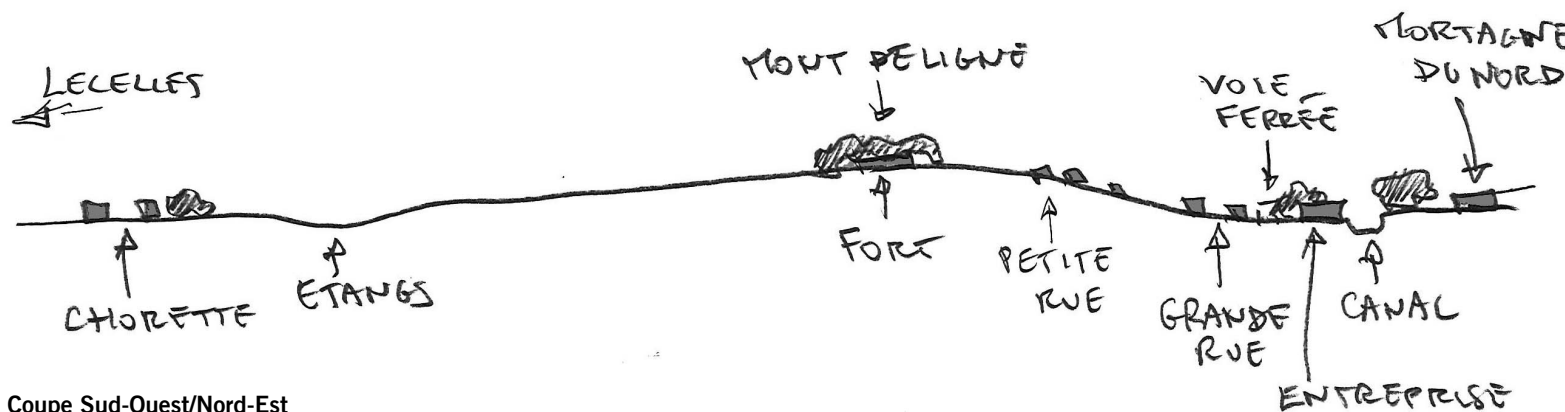
> Caractéristiques générales et coupes morphologiques

Le territoire de Maulde exprime la rencontre des vallées de la Scarpe et de l'Escaut. Ici, le relief est assez marqué, allant de la plaine humide de la Scarpe au sud au fond de vallée de l'Escaut au nord avec, comme point dominant, le Mont de Ligne au centre. Mis à part le fort bâti sur le sommet de la butte, le reste des masses bâties se concentre le long de la vallée de l'Escaut autour de la confluence et côté plaine de la Scarpe.

TOPOGRAPHIE			HYDROGRAPHIE			OCCUP. SOL VÉGÉTALE			FORMES URBAINES			DENSITE DU BATI			ACTIVITES DOMINANTES																									
Plateau	Plaine	Butte	Crête	Versant	Fond de vallée	Rivière	Canal	Fleuve	Douves	Ruisseau	Etang / Mare	Marais	Fossés	Grands mas-sifs forestiers	Massifs morcelés	Peupleraiés	Bocage	Prairie	Cultures	Pépinières	Simple	Rue	Dédoublé	En étoile	En T ou en Y	Hameaux	Ecartés	Cordons bâtis	Etirements	Extensions	Isolés	Continu	Discontin	Lâche	Agricole	Administrative	Commerciale	Industrielle / PME PMI	Touristique	Résidentielle
																										0	0	2	0	1	8	N.	Ex							

Noyau N
 Ecartés Ec
 Hameaux H
 Extensions/ Ex
 Isolés / secteur d'isolés I/ Si
 Etirements Et
 Cordon bâti Cb

■ hydrographie
■ occupation du sol
■ activités dominantes



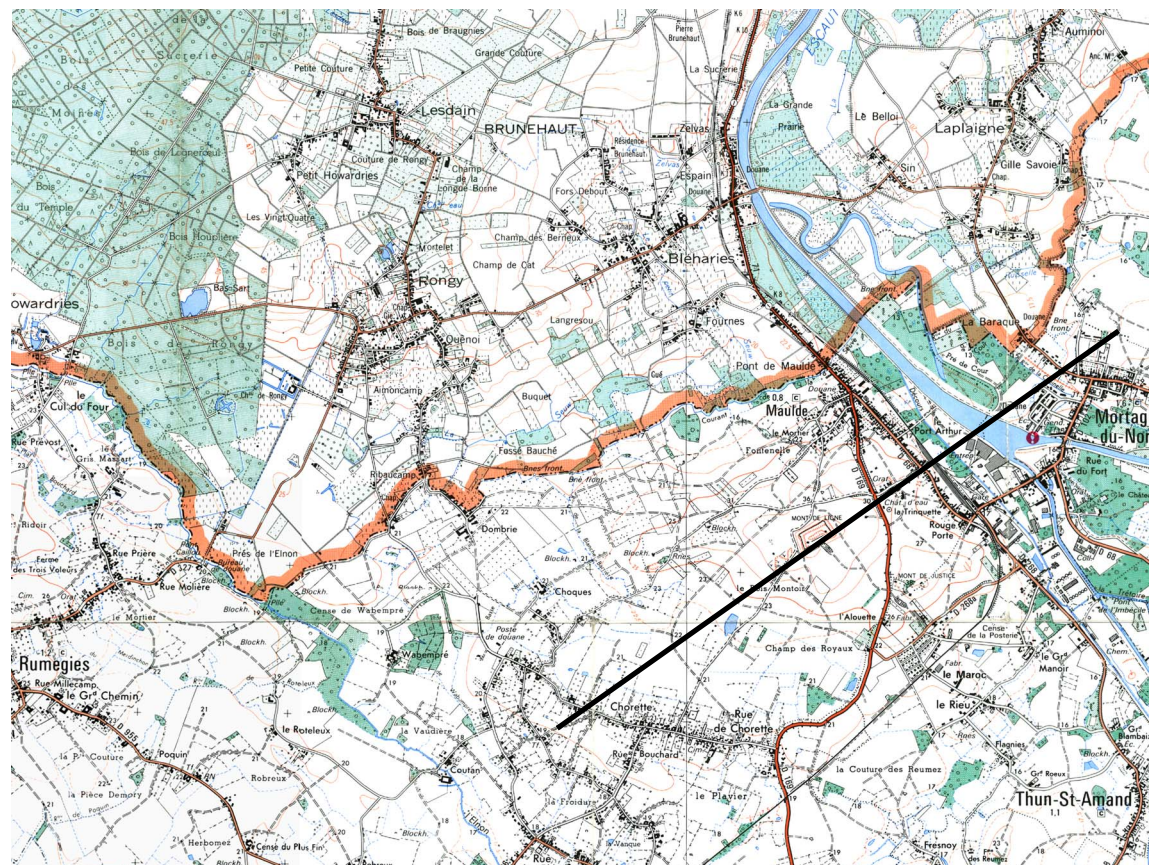
Coupe Sud-Ouest/Nord-Est

> Territoire communal et traits de coupes

La coupe présentée ci-contre est repérée sur la carte IGN :

- Sud-Ouest/Nord-Est, partant du secteur de Chorette au nord de Lecelles jusqu' à Mortagne-du-Nord situé sur la rive droite de l'Escaut, en passant par le Mont de Ligne et le village de Maulde.

Extrait de la carte IGN au 1.25000
n°2605 Ouest «Saint-Amand-les-Eaux»
Réduction au 1.50000



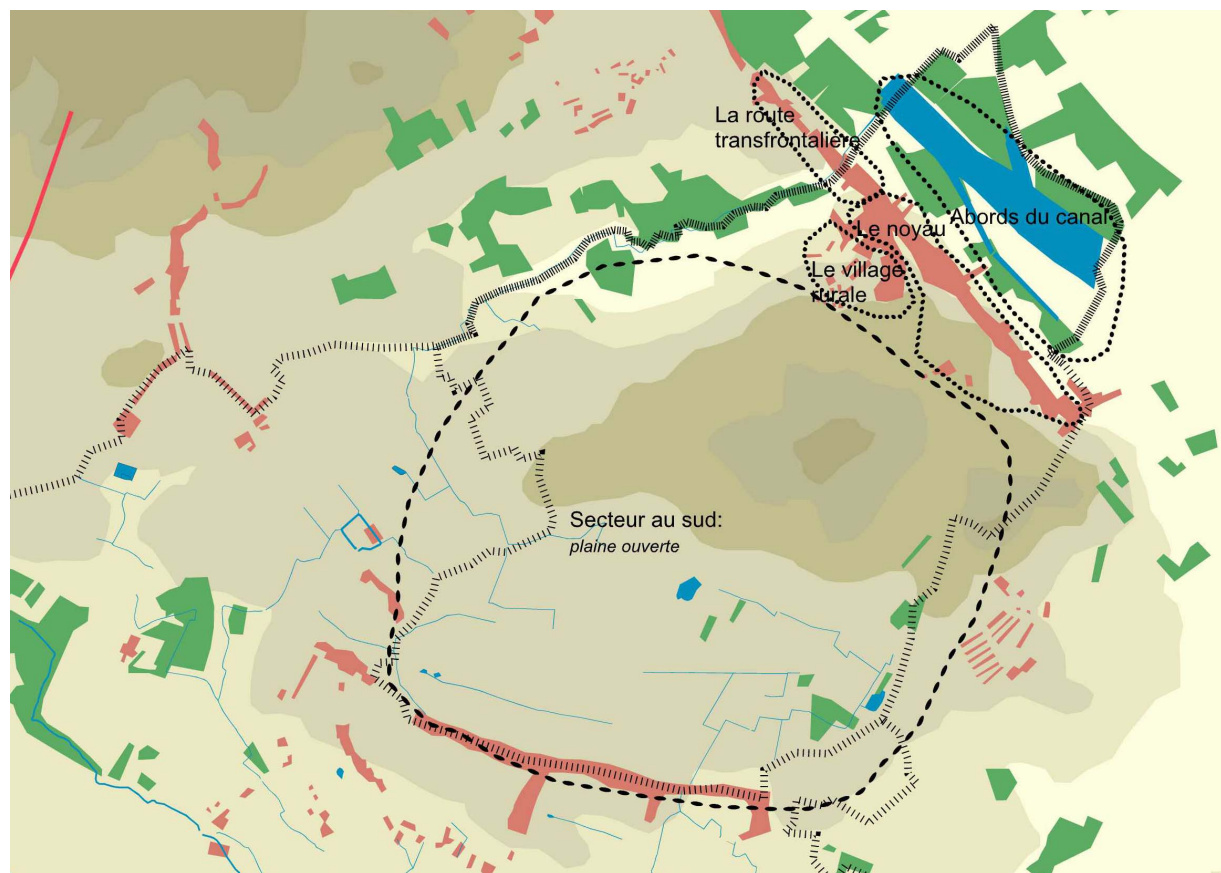
> Situation des ambiances

Maulde se situe à l'est de notre secteur d'étude. Les paysages sont vallonnés, et la présence du fond de vallée de l'Escaut et de ses versants sont bien perceptibles au nord du territoire. Le bâti s'organise de manière étagée le long de ce relief. Le point haut est le Mont de Ligne où l'on a une belle vue vers Lecelles, notamment vers une zone d'étangs près de Chorette. Le Sud de la commune, perçu depuis ce même belvédère, donne à voir un paysage ouvert constitué de champs, de boisements, peupleraies, pépinières, et au bâti quasi inexistant. En descendant vers le nord-est, canal et bâti se font plus présents. Malgré l'importance du canal, l'eau se perçoit de façon très diffuse voir cachée, sur la commune de Maulde.

Organisé en grande partie autour de la RD 68 transfrontalière, le village présente un bâti plutôt rural marqué par quelques fermes encore en activité. Sa structure linéaire assez longue crée un effet de village rue relativement continu même après l'entrée en Belgique.

Le centre du village est très urbain, et n'offre aucune ouverture sur le territoire. La commune bâtie essentiellement dans le fond de la vallée, tourne le dos au canal dont la proximité est vouée à de grosses industries. Dense autour de l'axe principal, le bâti se fait plus lâche vers le plateau et le Mont de Ligne.

Les principales ambiances bâties sont décrites ci-contre.



> La plaine au Sud



C'est un secteur non bâti, ouvert, avec en horizon la rue de Chorette située à cheval sur les territoires communaux de Maulde et de Lecelles.

Ce secteur est occupé par des cultures, plans d'eau et de grandes surfaces de pépinières et bien visible depuis le haut du versant de la vallée de l'Escaut.

cette plaine du sud, à la perception très dégagée s'oppose à la zone de relief du Mont de ligne et la vallée de l'Escaut à la fois plus bâtie et plus boisée.

> Le village rural



Cette ambiance se situe le long du versant Sud de l'Escaut.

Elle correspond à la partie la plus ancienne du village de Maulde.

On y trouve quelques grosses fermes éparses autour de petites rues encaissées dans le talus enherbé.

L'horizon est calé par le fond de vallée de l'Escaut et ses peupleraies.

> La route transfrontalière entre la France et la Belgique



C'est un axe routier très large densément bâti et isolant des vues sur le canal aux abords très boisés. Le bâti est installé sur le dernier replat avant le fond de vallée. Il est continu avec l'entrée en Belgique, ce qui donne un effet de couloir, de village-rue transfrontalier. L'entrée en Belgique se distingue seulement par le marquage au sol sans aucune interruption du bâti, ni d'ouverture nette sur le paysage environnant.

> Le centre bourg



Situé autour de l'axe principal, au croisement en étoile avec les voies secondaires venant du Sud. Il est conditionné par la position de l'église, c'est le centre de gravité. Au sein du centre bourg règne une ambiance très urbaine, avec cet espace large, à l'échelle d'une place, mais traité de manière éminemment routière.

> Les abords du canal



Situé dans le fond de vallée de l'Escaut, ce secteur est encore industriel, mais à l'ambiance humide et plutôt délaissée. Il est en contre-bas du village rue, enclavé entre le canal, la voie ferrée et l'arrière des parcelles bâties de la rue principale, ce qui lui donne un côté "monde à part".

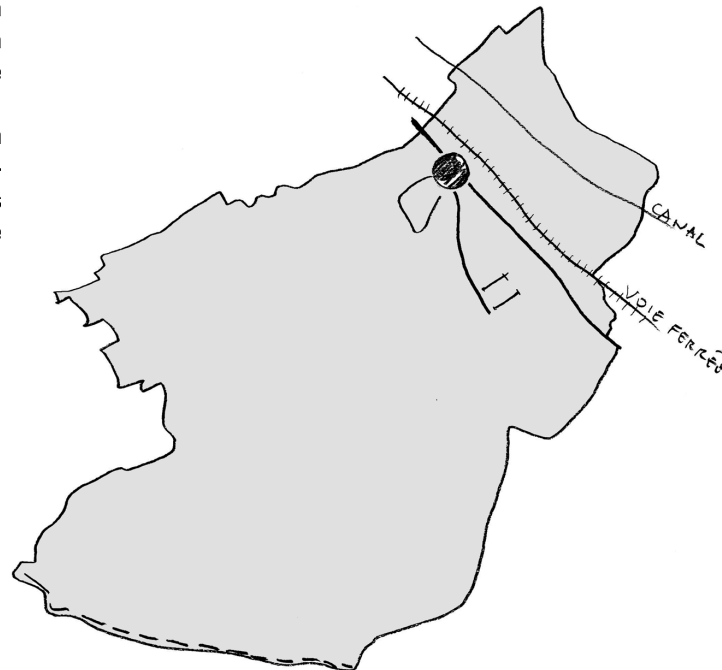
> Organisation générale du bâti

A partir de l'observation de terrain et en appui des cartes cadastrales, on repère et on définit des secteurs de formes, de densité et de nature différentes.

Pour Maulde, on a affaire à une structure linéaire, installée parallèlement au canal de l'Escaut et à la voie ferrée et organisée autour de deux axes principaux qui se rejoignent au cœur du village, aux abords de l'église et de la mairie. Le village s'est plus récemment étoffé, d'une part à l'entrée de Maulde en venant de Saint-Amand, et d'autre part derrière l'église, autour de l'école.

L'essentiel du village est rassemblé dans la partie nord du territoire communal, laissant la plus grande surface centrale quasi vide de constructions.

Par ailleurs, on notera au sud la présence d'un grand linéaire bâti le long de la limite communale avec Lecelles, ensemble repris dans l'aire d'étude de Lecelles (cordon bâti de Chorette).

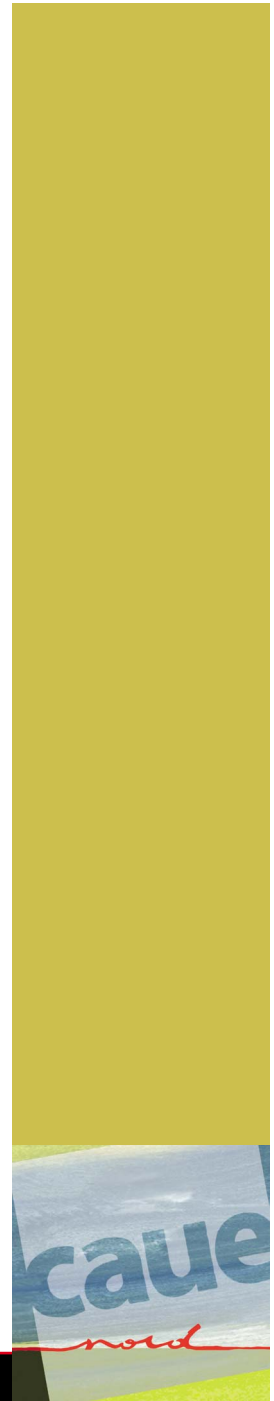
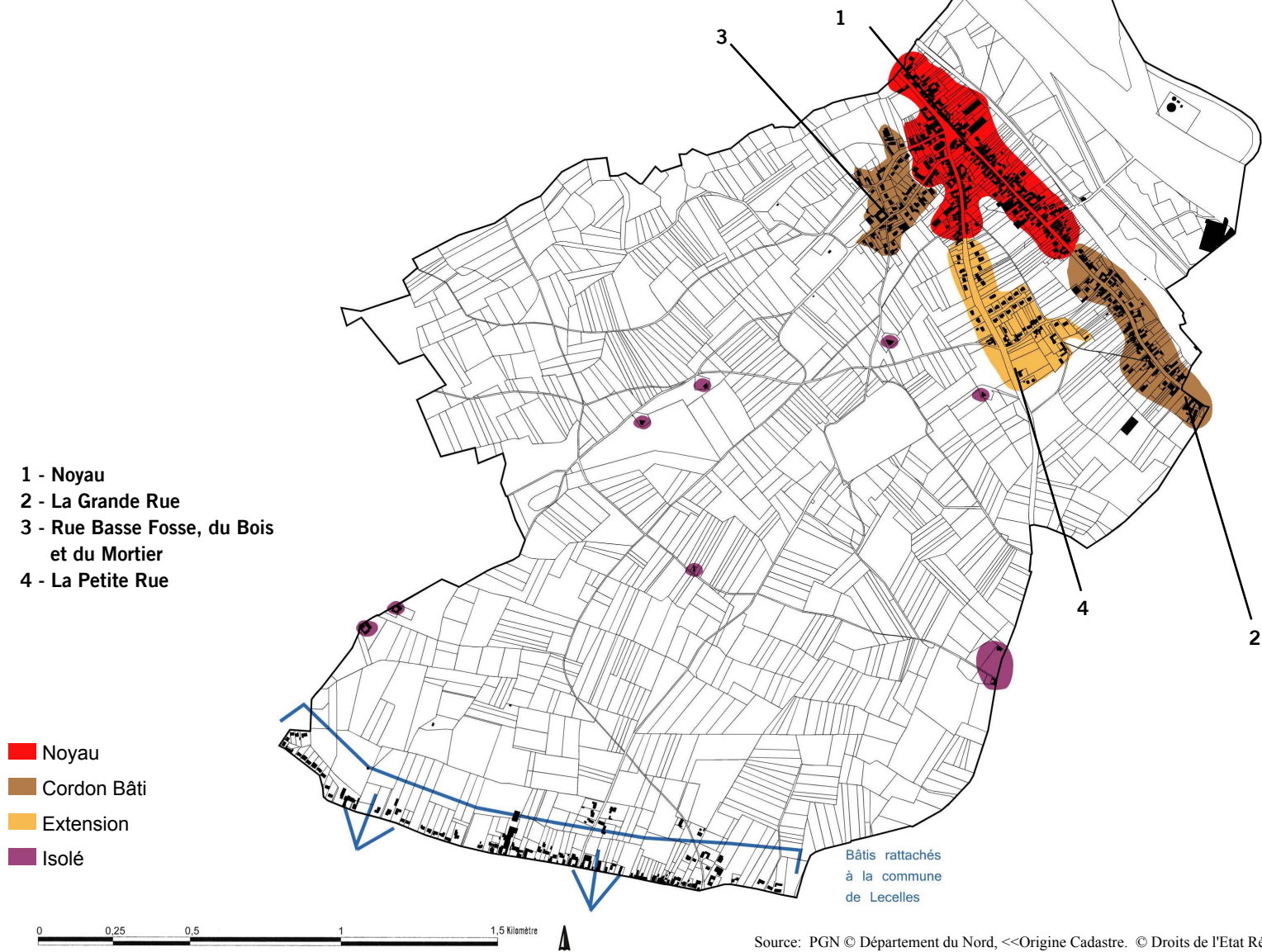


> Les sous-ensembles bâtis

On a distingué ici 4 types de sous-ensembles de nature différente :

- . le noyau (autour de l'église, le nord de la Grand -Rue)
- . le cordon bâti (le sud de la Grand-Rue, rue Basse fosse, du Bois et du Mor tier)
- . l'extension (la Petite Rue)
- . l'isolé

> Carte des sous-ensembles bâtis



Les sous-ensembles bâtis

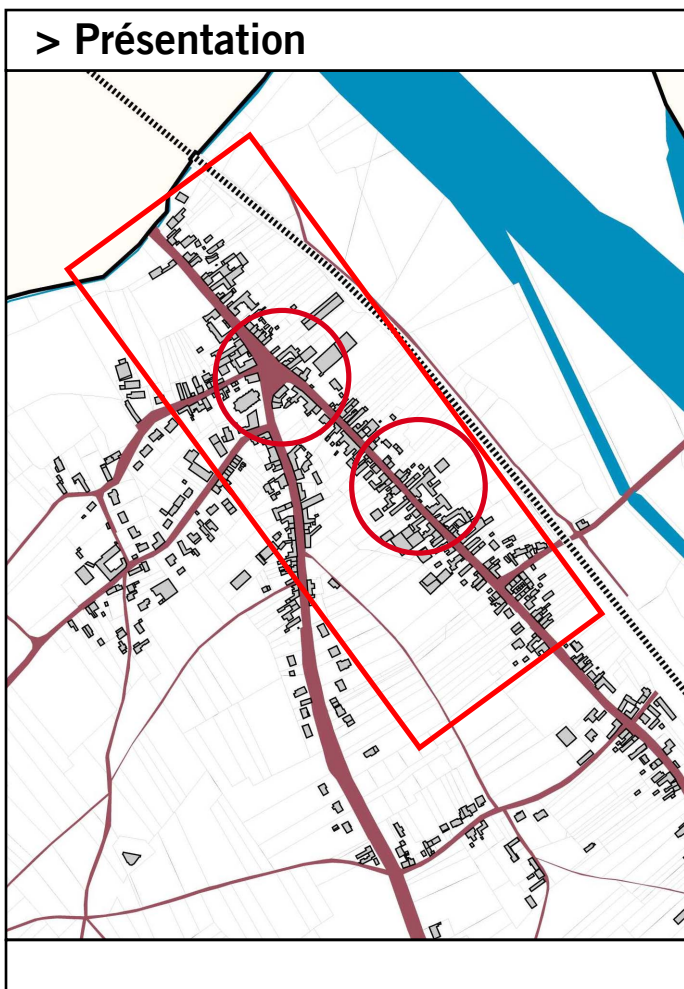
> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

> Présentation

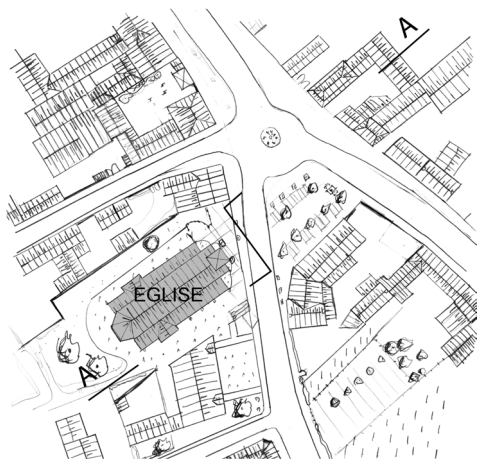


Le noyau de Maulde, installé à mi-hauteur dans le versant ouest de la vallée de l'Escaut, correspond à la partie la plus dense de la structure en "patte d'oie" du village. Centré sur le carrefour dominé par l'église, le bâti se développe de part et d'autre de manière très continue à travers des constructions en front à rue à un ou deux niveaux, mêlant essentiellement des fermes anciennes et des maisons de bourgs. Alors que l'espace se dilate largement au niveau du carrefour, permettant un recul plus important notamment devant l'église, les rues apparaissent étroites et très cadrées par le bâti, sans perception du territoire alentour. L'impression générale qui s'en dégage est celle d'un village-rue au caractère urbain et routier.

→ ENJEUX

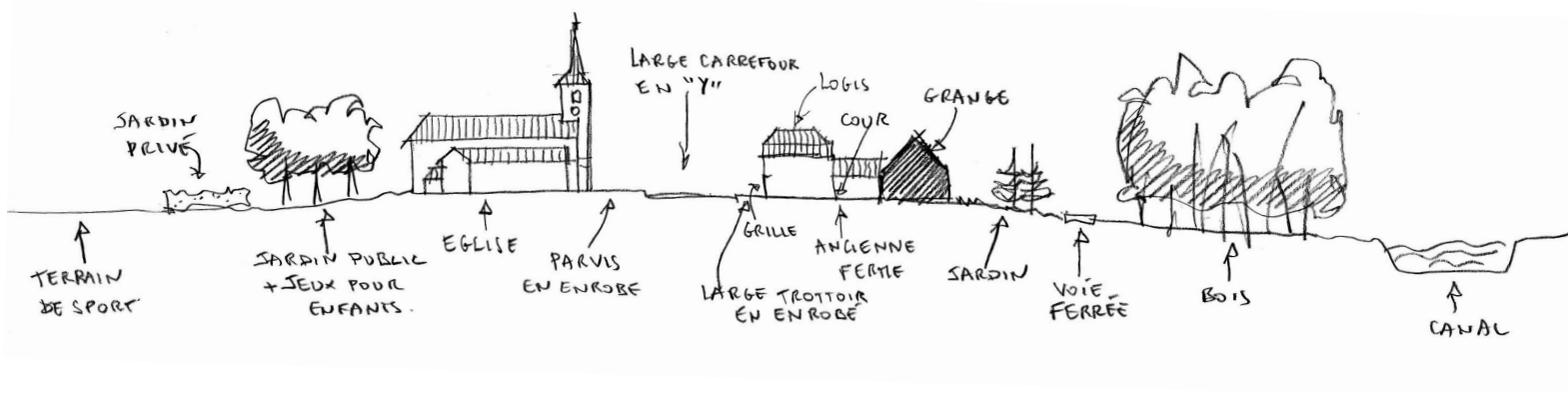
- . Maintenir la cohérence d'ensemble autour du linéaire bâti par :
 - le maintien et la mise en évidence des rares percées permettant de situer le fond de vallée,
 - la valorisation de l'espace public continu autour de la voie. Les trottoirs pourront être travaillés plus finement pour atténuer l'impact routier et notamment par la "mise en scène" des éléments existants de relation avec le bâti : trottoir surélevé, perron, porche, ...
- . Prendre comme exemple le petit jardin public, au chevet de l'église, pour multiplier quand c'est possible ce type de lieu à l'écart de l'espace routier.

> Autour de l'église



L'espace minéral organisé autour du carrefour est cadré par des maisons de bourg ou des fermes dont le logis est à deux niveaux. L'église, implantée sur le point le plus haut et en léger retrait de la voie, laisse un petit parvis réduit à sa plus simple expression. De là, un contour de l'église, en partie jardiné, mène au chevet de l'église où un petit jardin public assure une relation douce vers le cœur d'îlot, le terrain de sports et l'école.

De l'autre côté, vers le fond de vallée, de rares vues permettent de deviner, au delà du front bâti, la forte présence végétale accompagnant le canal et la voie ferrée.



Les sous-ensembles bâtis

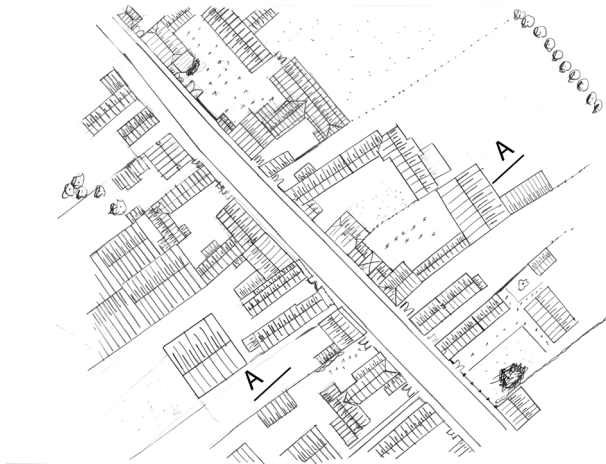
> Situation et définition

> Le noyau

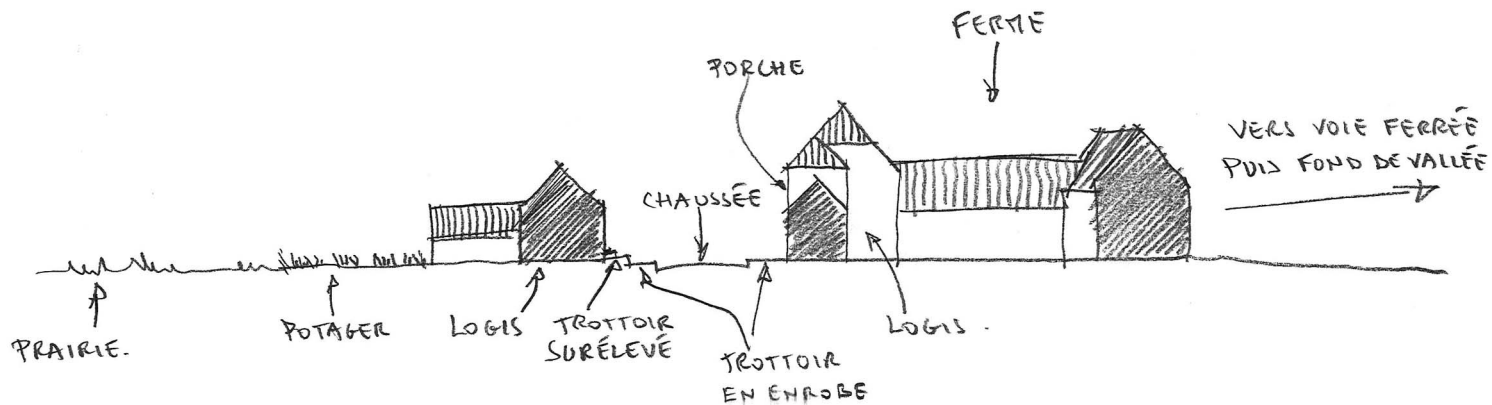
> Les autres sous-ensembles

Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

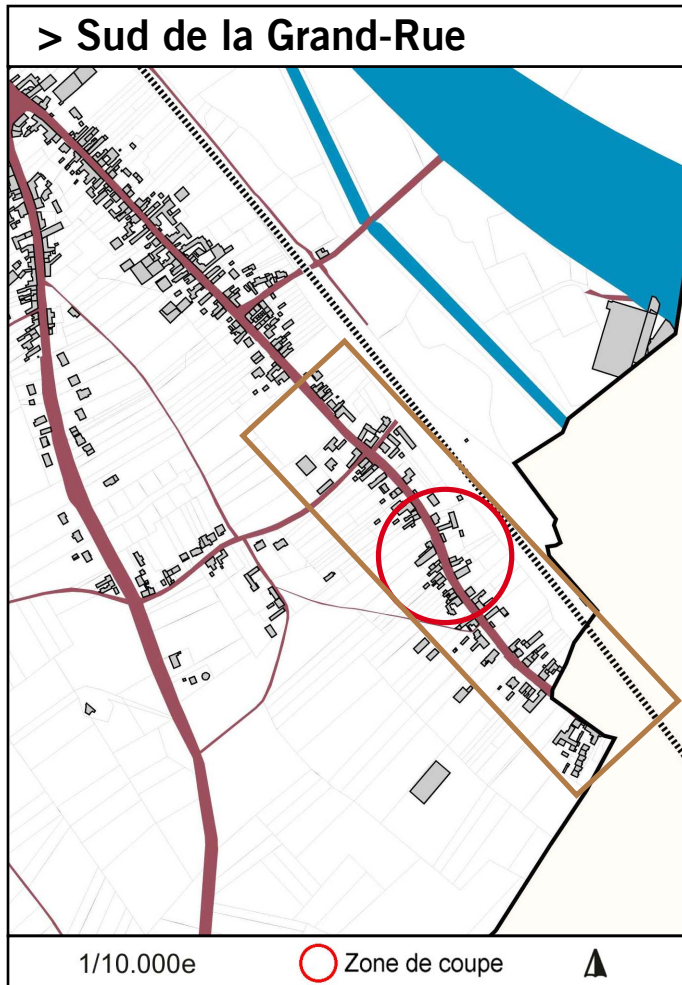
> Nord de la Grande Rue



La partie de la Grande Rue la plus proche du cœur du noyau présente un bâti continu, en front à rue mais assez hétérogène. Après avoir passé la mairie, élément singulier en recul de la voie, le bâti alterne maisons élémentaires, maisons de bourg, fermes au carré, ... Les orientations diffèrent et les matériaux sont variés. Les abords des bâtiments présentent de manière aléatoire des trottoirs surélevés, des passages sous porche encaissés, des perrons, ... La rue tire son unité de son organisation bâtie dense, compacte et continue ainsi que du traitement de la voie qui, si il apparaît sec et austère, assure une certaine continuité.

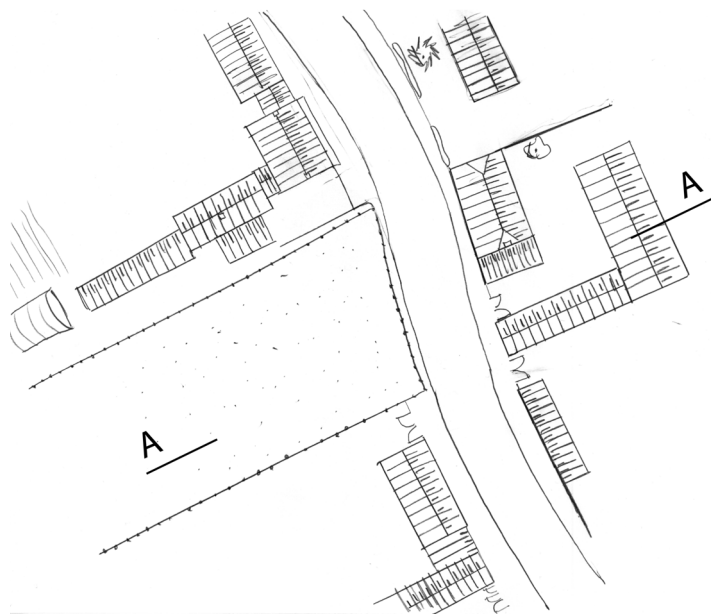
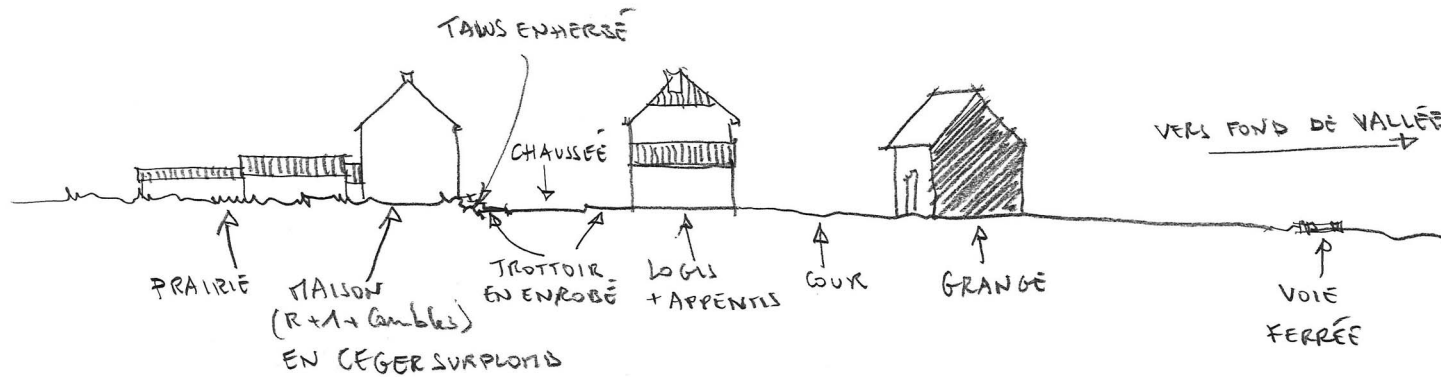


Structure bâtie extérieure au noyau ou hameau. dense, d'origine rurale et organisée autour d'un axe.



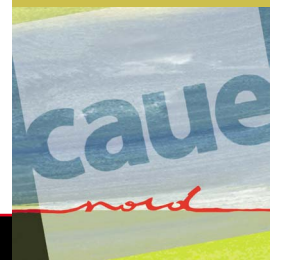
La Grand-Rue, dans sa partie basse et proche du fond de vallée, prolonge la structure du noyau, tant dans sa forme que dans la diversité du bâti, mais présente une organisation plus lâche, laissant apparaître quelques prairies ou jardins.

L'impression générale est moins urbaine et moins cohérente, liée à la perception plus fragmentée des constructions (volumes, implantation, ...).



ENJEUX

- . Préserver les ouvertures vers les prairies de cette séquence en contrôlant son évolution urbaine de manière à maintenir le caractère plus rural qui la distingue de la partie plus urbaine du noyau.
- . Comme dans le noyau, mettre en scène les éléments existants de relation entre trottoir et bâti : trottoir surélevé, perron, porche, jardinet, murs de clôture, grilles... qui accompagnent les différentes constructions.



Structure bâtie extérieure au novau ou hameau. dense. d'origine rurale et organisée autour d'un axe.

> Rue Basse Fosse, rue du Bois et rue du Mortier



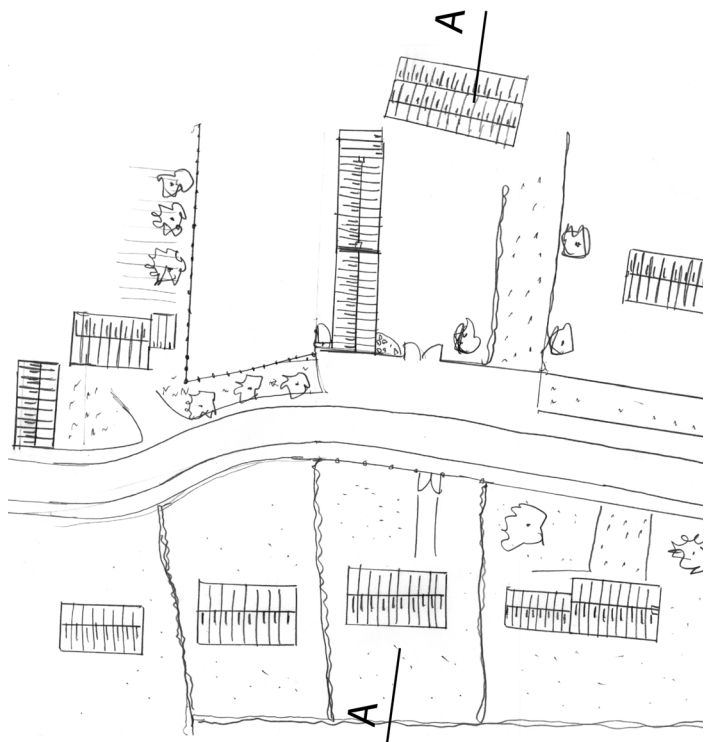
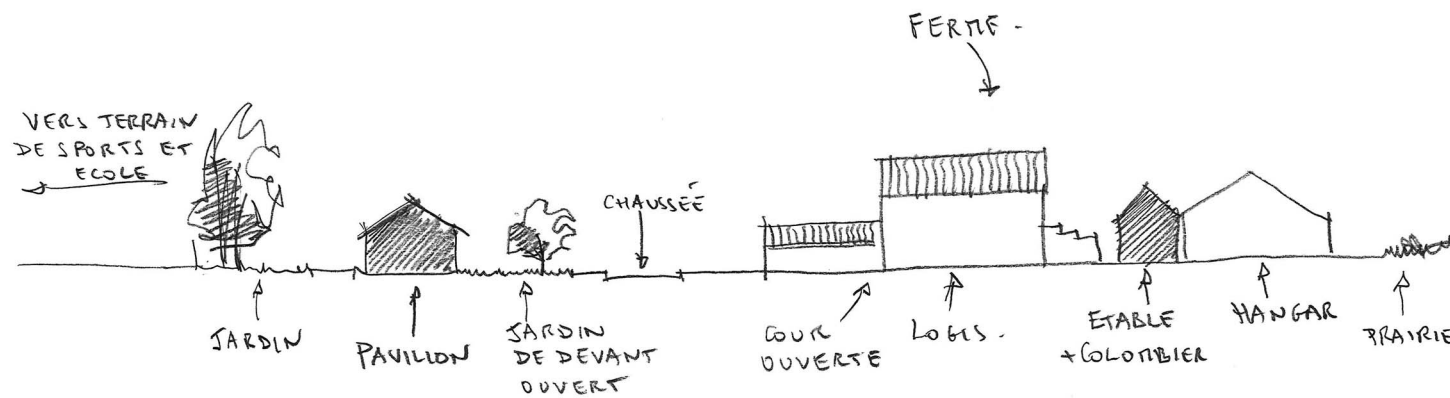
Autour de quelques grosses exploitations agricoles anciennes, ce secteur s'est composé surtout récemment grâce à des implantations pavillonnaires massives.

Le long d'une voie en boucle, rattachée au cœur du village, ce sous-ensemble démontre une organisation particulière.

Alors que le bâti ancien se tourne à l'extérieur de la boucle côté champs, les constructions pavillonnaires se concentrent à l'intérieur, autour de l'école et du terrain de sport. Dans ce dispositif la présence visuelle du bâti ancien, confortée par l'ouverture sur les prairies, évite la perception d'un lotissement conventionnel.

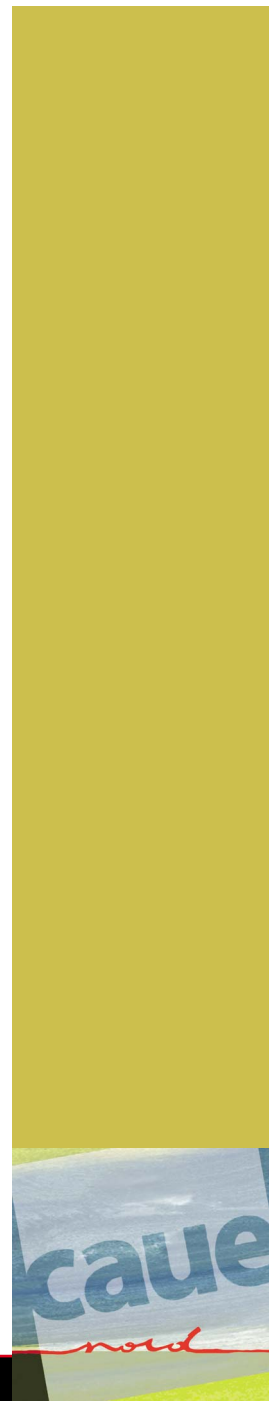
Par ailleurs l'organisation très ouverte des jardins avant, permet aux façades de participer pleinement à l'espace public et de donner à ce lieu proche du centre, une nuance jardinée.

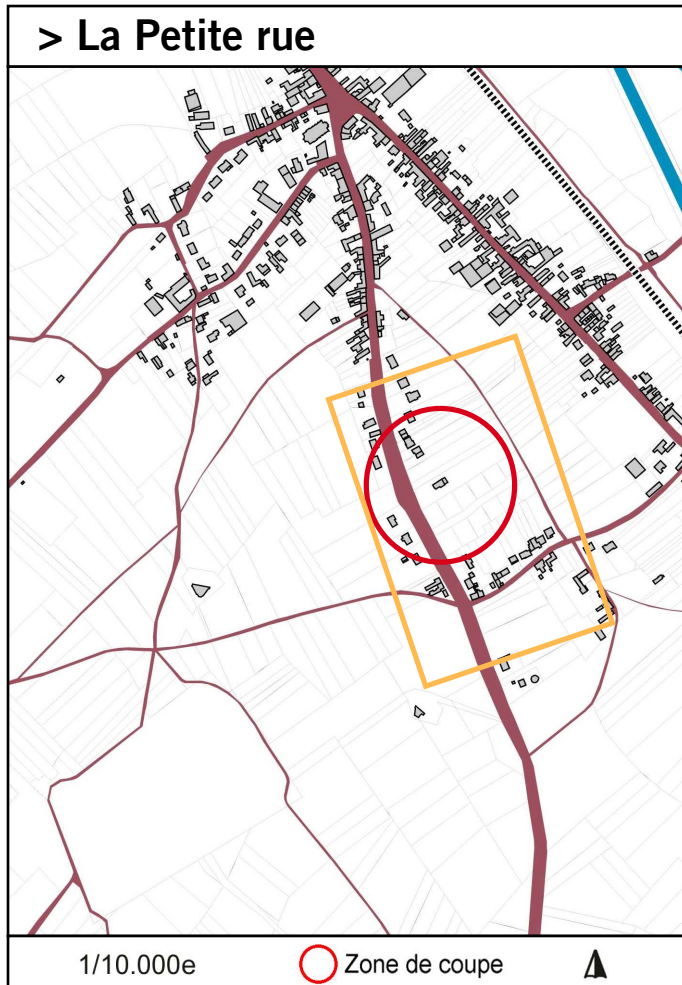




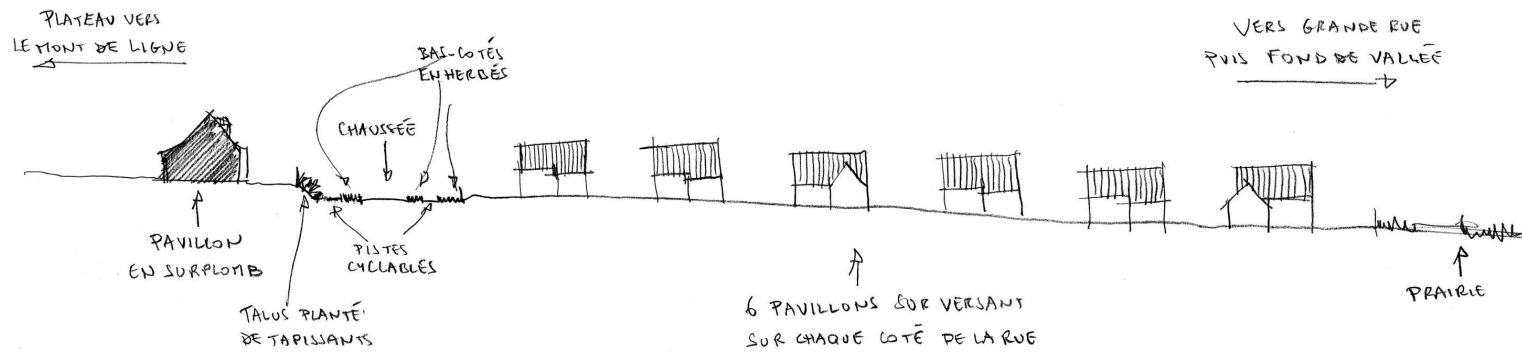
ENJEUX

- . Confirmer le rôle d'articulation de cet ensemble entre noyau et campagne par l'affirmation de ses deux caractères (côté centre/côté campagne) en :
 - préservant les prairies et les vues campagnardes en contact avec la voie
 - recherchant plus de continuité dans la structuration des jardins avant des maisons ; les jardins privés participant ainsi plus fortement à l'intérêt public et à l'image du centre.



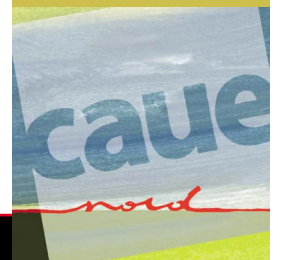


Au delà de sa partie inscrite dans le noyau, la Petite Rue se prolonge, grim pant doucement le versant, par un bâti toujours linéaire mais de plus en plus lâche et composé pour une grande part de pavillons récents. Les constructions prennent du recul par rapport à la voie et plus particulièrement sur le côté ouest de la rue, du fait d'un talus très important. Cet effet est accentué par la largeur de la voie et son traitement qui associe des pistes cyclables et des bas-côtés enherbés. Par ailleurs, ce secteur s'étend perpendiculairement, le long d'une voie ancienne et d'une nouvelle en impasse, remplissant ainsi progressivement les espaces de prairies compris entre Grande Rue et Petite Rue.



ENJEUX

- . Conserver l'aspect lâche et discret du bâti le long de la Petite Rue qui doit rester l'entrée campagnarde de Maulde.
- . Veiller à ne pas multiplier les voies en impasse, mais plutôt se servir de ces amorces pour créer un maillage bâti organisé autour d'un espace central vert et prairial, reliant les deux rues principales, l'ambiance jardinée de ce lieu complétant ainsi l'aspect urbain et dense des rues.



Partenaires

Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
DRAC Nord-Pas-de-Calais

Informations générales

Canton : Saint-Amand-les-Eaux
Arrondissement : Valenciennes
Superficie : 518 ha
Population (1999) : 880 habitants
Habitants : les Mauldois
Cours d'eau : L'Escaut
Origine du nom: Inconnue.

